**Appel du conseil syndical du SNUDI-FO du Rhône réuni en visio le 20 mai**

Alors que la plupart des écoles ont rouvert dans notre département, que constate-t-on depuis la pseudo-rentrée ?

* Une rentrée au bon vouloir des municipalités poussées par l’Etat qui parfois, n'hésitent pas à s'en prendre publiquement à des enseignants, comme à Genas où le maire remet en cause les directrices des écoles de la commune pour leur soi-disant manque d'implication dans la préparation de la rentrée !
* Une « école » qui ressemble à une sinistre garderie explosant les groupes-classes  où, en application du protocole ministériel, on demande aux enseignants de garder les élèves dans des ronds ou des carrés, de leur interdire de jouer entre eux !
* Une « école » où tous les élèves n'ont pas leur place et où il est parfois demandé aux enseignants de choisir quels enfants pourront revenir à l’école le 2 juin ! Une « école » où il est demandé de tenir les enfants de soignants à l’écart de leurs camarades, où les élèves les plus fragiles ne reviennent pas !
* Une « école » ou parfois, les enseignants vulnérables et restés à leur domicile, sont sommés de s'occuper en télétravail de tous les élèves n'étant pas présents à l'école ! Mais l’école à la maison ce n’est pas l’école !

Le conseil syndical du SNUDI-FO n’accepte pas que, sous couvert de loi d’urgence sanitaire et d’un protocole inacceptable, le ministre transforme l’école en garderie municipale !

L'école... ce n'est pas ça ! L'école c'est le lieu où la totalité des enfants doivent bénéficier d'une instruction ! Les enseignants veulent enseigner : ils ne sont pas animateurs municipaux ! Notre statut et nos obligations de service doivent être respectés !

La responsabilité du ministre c’est d’assurer les conditions de sécurité nécessaires (dépistage systématique, masques FFP2…) pour que l’école puisse fonctionner normalement.

D’autre part, dans cette situation que plusieurs députés viennent de lancer une proposition de loi visant à avancer vers le statut de directeur qui seraient chargés de mettre en œuvre les décisions des conseils d’écoles ! Inacceptable !

**Le conseil syndical appelle les collègues à refuser ces processus en cours et à réaffirmer leur attachement à l’école publique, à leur statut, à leurs missions**

**Pour sa part, le conseil syndical du SNUDI-FO revendique :**

* **L’abrogation de la loi d’urgence sanitaire**
* **De vraies mesures de protection comme le dépistage systématique des personnels et des élèves et tout le matériel nécessaire dont les masques FFP2**
* **Une véritable médecine du travail pour les personnels**
* **La défense de l’école publique et du droit à l’instruction de tous les élèves**
* **La défense des statuts, des missions et des obligations de service des personnels**
* **Le retrait du projet de loi instaurant une fonction de directeur d’école et la satisfaction des revendications des directeurs en termes de décharge, d’amélioration indiciaire et d’aide administrative**
* **L’augmentation du nombre de postes d’enseignants pour faire baisser les effectifs par classes et restaurer les RASED**

Nous proposons aux collègues de se réunir dans les écoles ou en visio pour discuter de cette situation et des revendications.